

DÉPARTEMENT de LOIR-et-CHER

ARRONDISSEMENT
DE ROMORANTIN-LANTHENAY

Canton LA SOLOGNE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX
EN EXERCICE : 15NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX
PRESENTS : 11

VOTANTS : 14

C O M M U N E D E S O U E S M E S

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 JANVIER 2024

*L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf janvier à dix-sept heures ;
Le Conseil Municipal de la commune de SOUESMES, dûment convoqué
s'est réuni, à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Michel
DEZELU, Maire.*

Date de convocation du Conseil municipal : 12 janvier 2024

Étaient présents :

*M. Jean-Michel DEZELU, Maire,
Mmes Christine LOARER – Marie-José RUELLE - Maryse SENE,
Mrs Jean-Louis BEAUJEAN - Christian DAMAY – Serge ETIEVE –
Nicolas GUITTON - Jean-Marie HARRAULT - Gualberto LOPES –
Thierry PINSARD,
Conseillers Municipaux*

Absents avec pouvoir :

*Mme Annie CARPENTIER a donné procuration à Mme Maryse SENE,
Mme Dominique RAIMBAULT a donné procuration à M. Serge ETIEVE,
Mme Sandrine LE BIHAN a donné procuration à M. Nicolas GUITTON,*

Absent sans pouvoir :

Mme Elisabeth ROBERT,

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17h00. Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

M. Gualberto LOPES est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 7 DECEMBRE 2023

Chaque conseiller municipal a été destinataire du compte-rendu de la dernière réunion du conseil municipal.

S'ils n'ont pas de remarque à formuler sur son contenu, les conseillers municipaux sont invités à l'approuver.

Adopté à l'unanimité.

**REALISATION D'UNE INTERCONNEXION DE SECOURS DU RESEAU D'EAU POTABLE –
SOLLICITATION DE SUBVENTION DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION
D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2024**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que, dans le cadre de l'étude de la réalisation d'une interconnexion avec la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre, celui-ci a délibéré le 10 novembre 2020 pour le lancement de la tranche optionnelle de la mission de maîtrise d'œuvre puis le 27 décembre 2022 pour approuver le plan de financement de l'opération et solliciter des subventions. Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions par l'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental et l'Etat au titre de la DETR.

Les demandes de subventions précédentes n'ont pas abouti pour le marché de travaux. Il convient d'ajuster le plan de financement du projet et de solliciter les subventions au vu de ces nouveaux montants.

Monsieur le Maire précise que l'opération est d'une durée prévisionnelle de 5 mois avec une date prévisionnelle de démarrage des travaux en avril 2024, sous réserve de l'obtention des subventions sollicitées.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser la sollicitation de ces subventions pour les travaux de l'interconnexion de secours du réseau d'eau potable entre Souesmes et Pierrefitte-sur-Sauldre d'après ce nouveau plan de financement prévisionnel :

	Montant HT	Montant TTC
Coût estimé des travaux	835 258.50 €	1 002 310.20 €
Coût estimé maîtrise d'oeuvre	71 871.32 €	86 245.58 €
Coût estimé frais divers (géotechnique, topographie ...)	40 000.00 €	48 000.00 €
COUT TOTAL ESTIME DE L'OPERATION	947 129.82 €	1 136 555.78 €
SUBVENTIONS SOLLICITEES dont	757 703.86 €	757 703.86 €
Agence de l'Eau (50% du montant HT)	473 564.91 €	473 564.91 €
Conseil Départemental (25% du montant HT)	236 782.46 €	236 782.46 €
DETR (5% du montant HT)	47 356.49 €	47 356.49 €
RESTE A CHARGE	189 425.96 €	378 851.92 €

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le plan de financement exposé,
- **SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2024, d'un montant de 47 356,49 euros, soit 5% du montant HT du projet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

REALISATION D'UNE INTERCONNEXION DE SECOURS DU RESEAU D'EAU POTABLE – SOLLICITATION DE SUBVENTION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

D'après l'exposé précédent, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le plan de financement exposé,
- **SOLLICITE** une subvention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, d'un montant de 473 564,91 euros, soit 50% du montant HT du projet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

**REALISATION D'UNE INTERCONNEXION DE SECOURS DU
SOLLICITATION DE SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

D'après l'exposé précédent, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le plan de financement exposé,
- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental, Service Qualité de l'Eau, d'un montant de 236 782,46 euros, soit 25% du montant HT du projet,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

**COMMEMORATION DU 80^{EME} ANNIVERSAIRE DU COMBAT DE SOUESMES –
SOLLICITATION DE SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du projet travaillé par la Commission Histoire du Patrimoine concernant la commémoration du 80^{ème} anniversaire du Combat de Souesmes. L'action se déroulera sur trois jours avec l'inauguration d'un lieu de mémoire où seront installés une stèle et des panneaux pédagogiques, une exposition et deux cérémonies.

Il précise qu'une demande de labellisation est en cours et qu'il convient de demander une subvention auprès du Conseil Départemental pouvant être octroyée au titre d'actions spécifiques du patrimoine.

Il est donc demandé au conseil municipal de bien vouloir autoriser la sollicitation de cette subvention d'après ce plan de financement prévisionnel :

	Montant TTC
Réalisation de la stèle	2 500 €
Traitement anti-corrosion de la stèle	240 €
Réalisation de 3 pupitres pédagogiques	3 000 €
Réalisation des panneaux d'exposition	500 €
Vins d'honneur	1 500 €
Divers (fleurs, drapeaux, chorale, musiciens)	800 €
Communication (affiches, flyers, encarts publicitaires)	400 €
TOTAL	8 940 €

Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet présenté et le plan de financement prévisionnel,
- **SOLLICITE** une subvention du Conseil Départemental,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire donne ensuite lecture d'un certificat administratif et de deux décisions municipales :

- Certificat administratif du 28 décembre 2023 autorisant un virement du chapitre 20 à l'opération n° 2022003 d'un montant de 50,86 €.
- N° 2024001 – DELESTRE – Contrat d'entretien du chauffage de l'église pour une durée de 5 ans au tarif de 751 € HT par an.
- N° 2024002 – GOUGEON – Contrat d'entretien des cloches de l'église pour une durée de 3 ans au tarif de 224 € HT par an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h50.

**Le Maire,
Jean-Michel DEZELU**

**Le Secrétaire de séance,
Gualberto LOPES**

